

Participer

« *La France est de retour en Europe* » a déclaré Nicolas Sarkozy le soir de son élection. Son action aux côtés d'Angela Merkel a permis d'aboutir à un accord positif au Sommet de Bruxelles. Ce n'était pas facile, mais pour lui comme pour nous, le plus dur reste à faire.

L'accord abandonne le nom et les symboles de la Constitution, mais il garde les principales innovations du projet de 2004 : la consolidation des institutions, la personnalité juridique de l'Union, le respect de la Charte des droits fondamentaux et l'extension des domaines du vote à la majorité qualifiée. C'est un réel progrès pour la Communauté. Il reste encadré et limité par la volonté de contrôle renforcé des États-nations (en particulier avec le report à 2014 de l'application de la règle de vote à la double majorité).

Le « *Traité réformateur* » va établir un cadre de travail, mais la volonté de promotion des politiques communes n'est pas établie pour autant. Il y a impérativement besoin d'une deuxième étape, qui donne un sens à la construction européenne dans le monde actuel. La proposition de Confrontations Europe d'un *Nouvel Acte Unique* européen prend encore plus de force dès lors que la page de la réforme institutionnelle va pouvoir enfin être tournée⁽¹⁾.

Dans cette perspective, la consolidation de l'Union économique est une priorité. N. Sarkozy a exprimé plusieurs fois ses critiques à son sujet et « *sa pression rend inévitables les débats européens. La tactique dilatoire ne sera plus possible...* », écrit Ferdinando Riccardi, éditorialiste du *Bulletin Quotidien Europe*.

Ceci crée une opportunité, à condition que la France précise ses positions. Ce qui n'est pas simple : à gauche comme à droite, notre pays a cultivé une posture défensive et une tentation protectionniste face au grand marché et à la mondialisation.

Une volonté de changement majoritaire s'est exprimée pour des réformes intérieures

de structures et de comportements en faveur du travail, de l'initiative et de l'innovation.

Leur réussite est nécessaire pour que la France retrouve son crédit en Europe.

Parallèlement, la France devra prendre sa place sur le grand marché intérieur européen ; si elle l'investit positivement, elle aura la légitimité de proposer de nouvelles façons de le construire. Certaines options de N. Sarkozy devront être approfondies en ce sens : moraliser et maîtriser le capitalisme financier, définir la préférence communautaire. Nous voulons un marché accompagné de biens publics européens et des politiques véritablement communes dans des domaines comme l'énergie, l'éducation, l'innovation et l'emploi.

L'ambivalence du *Traité réformateur* ne traduit pas l'opposition entre des bons et des mauvais élèves de l'Union, mais le grand trouble des peuples sur le sens de l'engagement communautaire. Nous demandons aux nouveaux dirigeants du pays d'examiner notre proposition d'un *Nouvel Acte Unique* : la France serait alors vraiment de retour en Europe avec une grande ambition. Cette option pourrait être au centre du débat public européen. Revenir en Europe est un défi pour tous les Français, qui ne peut être relevé sans une réforme des structures et de la méthode de travail de l'État. La centralisation de notre politique européenne s'est avérée profondément inefficace. Comme nous, le Conseil d'État a souligné la carence de la capacité de stratégie, d'anticipation et d'influence de l'administration française dans l'espace communautaire. Pour les restaurer, l'État doit solliciter la participation des entreprises, des syndicats, et de la société civile en général. Nous sommes disponibles.

Philippe Herzog

Président de Confrontations Europe

(1) *Un nouvel Acte Unique au cœur de la relance de l'Europe*, disponible sur www.confrontations.org et www.philippeherzog.org